

## Informations sécurité

### Météo

Site internet: [www.meteo.nc](http://www.meteo.nc) – Répondeur: 36 67 36  
Bulletin par météo fax au 36 67 37

### En cas d'accident

- **Garder son calme**, ne pas céder à la panique.
- **Protéger** : éviter le sur-accident; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- **Alerter** : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc. ; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélicoptères sont équipés de bornes numérotées); sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- **Secourir** : pratiquer les gestes de premier secours. En cas de secours hélicoptéré, se rendre visible.

### Les numéros utiles (gratuit)

**15** SAMU (problème médical) – **16** Secours en mer  
**17** Gendarmerie – **18** Pompiers  
**112** Numéro d'appel d'urgence



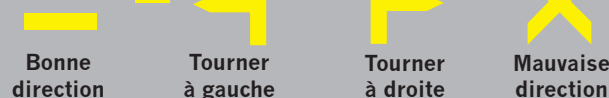
Photo J.-F. Clair

## Catégories d'itinéraire FFRP

**GR** Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.

**PR** Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.

### Balitage PR



## Route à Horaires de Yaté

Cet itinéraire parcourt le plateau de la réserve naturelle du barrage de Yaté. Il offre de jolis points de vue sur l'embouchure de la rivière Yaté, l'usine électrique mais aussi les rives de terre rouge et les îlots verts du lac éponyme.

En raison de nombreux éboulements, « la route à Horaires » est désormais interdite à la circulation du point **7** au point **D** (parking).



**Situation**: barrage de Yaté, à 62 km à l'Est de Nouméa par les RP 3 et RM 13

**Parking**: à l'extrémité Est du barrage de Yaté  
(694 193 – 7 549 235)

**Durée**: 5 h 30 A.R.

**Distance**: 13 km A.R.

**D+**: 1 143 m · **D-**: 1 018 m · **Alt. min.**: 155 m · **Alt. max.**: 354 m

**Cotation** :

- Effort (**ibp** index 69) **3** peu difficile,
- Technicité **4** Assez difficile,
- Risque **4** Assez élevé (sans descente dans la rivière).

**Difficultés**: peu d'ombre, plusieurs zones glissantes par temps humide, peu de points d'eau. Le soleil peut être impitoyable sur le plateau : éviter la saison chaude.

**Coordonnées GPS**: **WGS 84**

### Sites internet

[province-sud.nc](http://province-sud.nc)  
[sudtourisme.nc](http://sudtourisme.nc)

### Où s'informer ?

**Office de tourisme du Grand Sud**

Rond-point des Sports de Boulari - 98 810 Mont-Dore  
Tel : 46.06.25

**La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la Province Sud (DCJS)** : 6, route des Artifices – Baie de la Moselle  
Tél. 20 48 50

Courriel : [dcjs.contact@province-sud.nc](mailto:dcjs.contact@province-sud.nc)

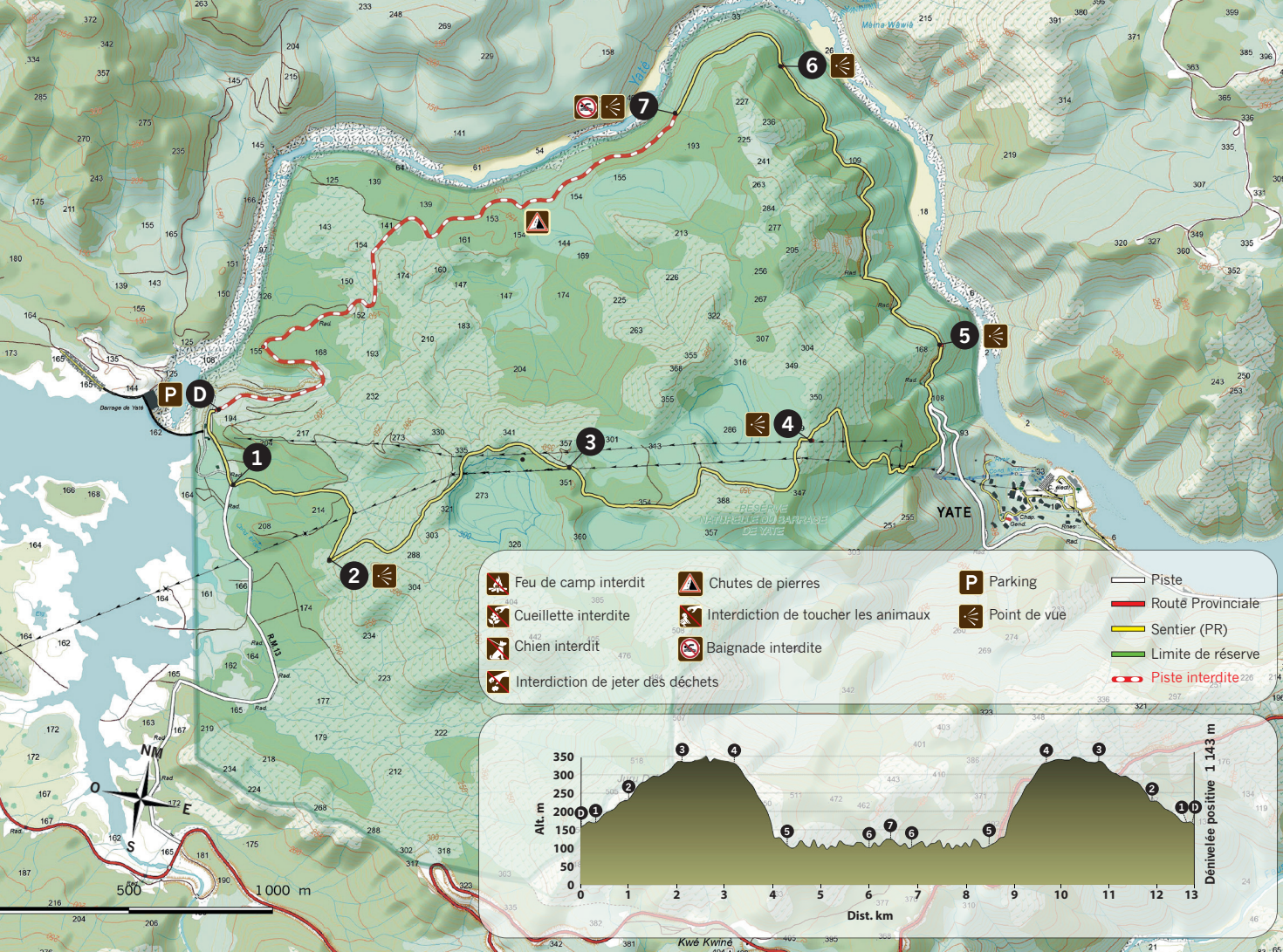


Ce sentier traverse une aire protégée soumise à une réglementation.  
Merci de la respecter.



FICHE RANDONNÉE





Données géographiques Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - Carte ExploraNC

## DESCRIPTION DU PARCOURS

> **⚠ Attention :** entre **5** et **7**, le sentier côtoie la rivière Yaté et ses magnifiques trous d'eau, néanmoins interdite (arrêté n° 2768 du 31.12.1996). La traversée est réglementée entre le barrage et le pont d'Unia. Des lâchers d'eau peuvent être effectués à tout moment. Le niveau de l'eau s'élève alors rapidement, avec des débits très importants. Une sirène avertit de l'imminence du danger. Au signal sonore, gagner d'urgence un point haut. Interdit aux chiens. Baignade interdite.

> **⚠ Attention :** risque de chutes de pierres entre **5** et **7**.

**D** Parking (694 194 - 7 549 237 ; alt. 165m) (panneau d'information) : partir vers le Sud-Est, par la route d'accès, pour rejoindre, 300 m plus loin, la piste de maintenance qui grimpe à gauche vers les hauteurs de la réserve naturelle du barrage de Yaté.

**1** Départ de la piste de maintenance (694 244 - 7 548 970 ; alt. 165 m) : passer la barrière et monter (la vue se dégage). Atteindre une épingle vers la gauche (Nord-Est).

**2** Point de vue (694 581 - 7 548 699 ; alt. 240 m) (belle perspective sur le lac de Yaté) : poursuivre la montée vers le plateau. La piste progresse sur le bord Ouest d'une grande doline remplie de végétation située en contrebas. Dépasser un premier pylône électrique et poursuivre vers l'Est pour atteindre le suivant (la ligne électrique, tantôt à droite, tantôt à gauche, est une bonne main-courante).

**3** Pylône électrique (695 419 - 7 549 022 ; alt. 345 m) : continuer vers le Sud-Est sur la piste de maintenance de la ligne électrique. Contourner une seconde doline par le Nord puis la suivante par le Sud pour rejoindre un point culminant.

**4** Point de vue (696 267 - 7 549 114 ; alt. 330 m) (il domine la centrale électrique de Yaté et la conduite forcée qui l'alimente) : descendre vers le Nord, sur la piste qui se dégrade. Environ 250 m après une épingle à droite, au niveau d'une plateforme, le tracé plonge vers la vallée empruntant un sentier abrupt, rocheux et parfois glissant (des mains courantes facilitent le franchissement des passages les plus acrobatiques, point d'eau à l'altitude 145 m : 696680 - 7 549 090). Vers 120 m d'altitude, la descente raide s'interrompt et le sentier suit approximativement la courbe de niveau vers le Nord-Nord-Ouest. Il entre dans la vallée de la Yaté et rejoint la route d'accès à la conduite forcée dans une épingle (alt. 108 m) (panneau d'information). Poursuivre vers le Nord puis le Nord-Ouest en suivant l'ancienne route à Horaires qui longe la rivière.

**5** Point de vue (696 719 - 7 549 451 ; alt. 105 m) (aperçu vers la centrale) : suivre la route jusqu'à la cascade située en rive gauche de la rivière.

**6** Vue sur la cascade de la Méina Wâwiâ (696 170 - 7 550 448 ; alt. 110 m) : continuer sur l'ancienne route.

**7** Point de vue (695 798 - 7 550 281 ; alt. 110 m) : un magnifique trou d'eau bleu fait des clins d'œil aux marcheurs mais la baignade est interdite (⚠ attention aux lâchers d'eau).

Le retour s'effectue par le même itinéraire.



Photo J.-F. Clair

## LE BARRAGE DU LAC DE YATÉ

Réservoir artificiel d'une superficie de 40 km<sup>2</sup>, le barrage actuel a été inauguré le 21 septembre 1959. Une galerie longue de 2,6 km conduit l'eau vers l'usine où quatre groupes de 17 000 kW produisent l'électricité. La ligne de 150 000 V. relie Yaté à Nouméa (56 km ; 164 pylônes). Elle alimente l'agglomération et l'usine pyrométallurgique de la Société Le Nickel. Cet apport complète la production de la centrale thermique de Doniambo. Le Lac de Yaté draine un bassin versant de 436 km<sup>2</sup>. Il est principalement alimenté par la Rivière Blanche, la Rivière Bleue, le Creek Pernod et la Rivière des Lacs. Cette dernière prend sa source dans la Plaine des Lacs. Le canal de Ouénarou, près des Bois du Sud, assure un apport d'eau supplémentaire, en captant une partie des eaux environnantes.

